



# LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers

**REUNION DU 23 MAI 2018**  
**9h30/12h30**

**LIEU : HOTEL DE VILLE**

## Réunion Inter-Comités de quartier // Plan de Communication des CQ

PARTICIPANTS :

Yves MARTIN  
Stéphanie LEBAS  
Cécile PAULY LIBRA  
LAZARO Gérard

Bernard CONTINSOUZAS  
Bruno TERINHA  
Jack TECHER  
Dimitri FOLTRAN COM

Jean Marie FAU  
Armand FANJEAU  
Eric VILLEPREUX  
Alexandre SERRI SDL

### ENJEUX DE COMMUNICATION DES COMITES DE QUARTIER

- Promouvoir la citoyenneté et la participation des Columérin(e)s à la vie locale,
- Valoriser les initiatives et les membres des Comités de quartier,
- Impliquer les autres habitant(e)s,
- Valoriser la démarche auprès de tous les Columérin(e)s.

### PRINCIPES PARTAGÉS

- Principe de **cohérence** entre toutes les actions de communication des Comités de quartier et entre toutes les actions de communication d'un même Comité de quartier,
- Principe de **reconnaissance**. Chaque action engagée doit être reconnue comme portée par le Comité de quartier organisateur,
- Principe d'**équité**. Les outils de communication mis à disposition par la Commune doivent pouvoir l'être pour tous. La Direction de la Communication de la Mairie est missionnée pour accompagner les besoins en communication de chaque Comité, elle met en œuvre son expertise et ses moyens humains, qui ont toutefois une limite,
- Principe de **recherche d'autonomie**. Dès que cela est possible techniquement et fonctionnellement, l'autonomie et la réactivité dans la communication de chaque Comité doivent être privilégiées,
- Principe de **transparence**. Une sémantique appropriée est choisie : La « proposition » est une réflexion, une idée partagée entre les membres du Comité de quartier. Il est ainsi possible de consulter les habitants du secteur sur cette réflexion. Un « projet » sera un terme utilisé que pour une initiative qui est confirmée par la Municipalité, planifié et réalisable en termes de moyens humains et financiers.

## OUTILS DE COM DES COMITÉS DE QUARTIER

### OUTILS REALISES

- **Charte graphique** élaborée par la Direction de la Communication, mis à disposition de chaque Comité. Chaque membre s'engage à respecter cette charte et à ne pas la modifier. La Direction de la Communication s'engage à mettre à disposition les fichiers nécessaires (PDF, jpeg...).
- **Gabarits créés par la Direction de la Communication pour la réalisation d'affiches, de courriers d'info, de compte-rendu** par chaque Comité de quartier. (A4 et A3) Le Service imprimerie de la Ville accompagne les besoins en impression. Chaque utilisation est mise en information du Service démocratie locale (DVC-DL) avant impression, et mise en copie de la Direction de la Communication après diffusion.
- **Livrets de présentation de chaque Comité de quartier**, réalisés par la Direction de la Communication (A5 plié, A4 ouvert, quadri, recto-verso). La même présentation sera utilisée pour tous les Comités (Une > Titre du Comité concerné et illustration de son territoire ; 2 pages intérieures > présentation territoire et membres ; der > coordonnées). La liberté est laissée d'y faire figurer ou non la photo-portrait de chaque membre, la photo-portrait des suppléants (attention, plus il y aura de photos, plus la représentation du territoire sera réduite).
- **Création graphique spécifique pour « 1 évènement majeur par an » par Comité de quartier**, par la Direction de la Communication. Cet accompagnement comprend la création d'un visuel spécifique, d'affiches (A3) et de tracts (A5).
- **Expression régulière dans le magazine « le Columérin »**. La conception est réalisée par la Direction de la Communication, garante d'une équité de traitement entre les Comités de quartier. Les Comités de quartier ont la possibilité de faire des propositions de communication via le Service démocratie locale.
- **Gestion adresse courriels directement par les membres des Comités de quartier**. Des règles communes sont fixées visant à définir que chaque membre peut répondre par un accusé de réception, la réponse sur le fond devant émaner de la consultation des autres membres du Comité de quartier.

### OUTILS EN COURS DE REALISATION

- **Création d'un mini-site sur le site internet de la ville [www.quartiers-colomiers.fr](http://www.quartiers-colomiers.fr)** Conception par la Direction de la Communication et gestion par le Service démocratie locale (DVC-DL). Evolutions attendues avec la refonte des sites internet de la Ville à l'automne 2018, consultation des membres des Comités de quartier dès la définition des besoins → **Echéance octobre 2018**
- **Stand de communication Comités de quartier** utilisé sur la Journée des nouveaux arrivants et sur le ou les marchés de plein vent + **création d'une banderole et d'un kakémono d'extérieur par Comité de quartier** réalisée par la Direction de la Communication → **Echéance 08 septembre** afin de l'utiliser dans le cadre de la journée des nouveaux Columérins
- **Communication sur les réseaux sociaux : Facebook** L'institution communale doit garantir que la réalisation, l'adresse d'inscription et la connaissance des codes soient accessibles aux membres des Comités de quartier d'aujourd'hui comme à ceux de demain. C'est donc le Service démocratie locale qui sera garant de ses informations et de la création du Facebook. Les membres présents après concertation des membres de chacun des CQ optent pour la création d'une page commune aux 6 CQ. Une **formation** proposée par la ville permettra à chacun de se familiariser et d'uniformiser ces pratiques → **Echéances Septembre 2018**

· **Espaces d'information physiques sur chaque secteur et dans les Maisons citoyennes**, lieux stratégiques de vie collective. 6 mobiliers 2m<sup>2</sup>, 1 par Comité de quartier. Les lieux d'implantation sont validés en séance :

- CQ Ouest – Le Pigeonnier > Esplanade Lycée international
- CQ Nord – Hauts de Colomiers > Place de la Naspe
- CQ Sud-Ouest > Place des Marots
- CQ Centre > Place du Languedoc (devant La Poste)
- CQ Est – Le Village > Place de la Bascule
- CQ Sud-Est > Esplanade des Ramassiers

Chaque mobilier recevra des informations de la Ville et des informations des comités de quartier correspondant. Mise en ligne Direction de la Communication. **Echéance septembre 2018**